

Allocution de Monsieur Abdellatif MAZOUZ,
Ministre du Commerce Extérieur
du Royaume du Maroc

7^{ème} session de la Conférence Ministérielle
de l'Organisation Mondiale du Commerce
- Genève, du 30 novembre au 2 décembre 2009 -

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Honorable assistance,

J'adresse mes remerciements au Gouvernement Suisse, au Président de la Conférence M. Andrés VELASCO et à M. Pascal LAMY, Directeur Général de l'OMC, ainsi qu'à l'ensemble du Secrétariat pour tous les efforts consentis pour assurer le succès de cette Conférence.

La 7^{ème} session de la Conférence Ministérielle de notre organisation se déroule à un moment où nos pays font face au contexte particulier que traverse le système commercial multilatéral.

Les Membres de l'OMC ont tous été impactés, à différents niveaux, par les effets des crises alimentaire, énergétique, financière puis économique qui se sont succédées au cours des trois dernières années. Le commerce mondial en subira un recul de 11% au titre de l'année 2009. Certains pays sont menacés par des déséquilibres macroéconomiques et sociaux qui risquent d'être insurmontables de manière individuelle.

Au Maroc, nous considérons que la sortie de la crise est un chemin qui ne peut être pris que dans le cadre d'actions collectives à mener aux niveaux régional et international.

Mon pays est également convaincu que le commerce constitue un important vecteur de sortie de la crise. Il est donc temps de passer à un stade plus avancé dans la libéralisation du commerce mondial pour développer nos échanges et ce, en traduisant nos engagements politiques en actions concrètes permettant de conclure les travaux du Cycle de Doha.

Nous parviendrons ainsi à consolider l'ouverture et la prévisibilité du système commercial multilatéral sur des bases non discriminatoires et transparentes, consacrant un Traitement Spécial et Différencié en faveur des pays du Sud et notamment ceux d'Afrique, renforçant ainsi leur intégration à l'économie mondiale.

Honorable assistance,

Nous sommes appelés à militer en faveur d'une ouverture effective et mutuellement avantageuse de nos économies et à dénoncer toutes les tentations protectionnistes particulièrement exacerbées par la conjoncture actuelle.

Nous attachons une haute importance aux discussions portant sur la libéralisation du commerce des produits et des services ainsi qu'à la facilitation des échanges.

Cependant, d'autres thématiques méritent également d'être prises en considération ; j'en citerai trois en particulier :

- 1- La protection des indications géographiques;
- 2- Les questions du coton et de la banane ;
- 3- Et les subventions aux pêcheries.

Pour cette dernière, il est certes nécessaire de garantir une exploitation durable des ressources halieutiques. Mais, il est aussi nécessaire d'introduire des flexibilités au profit de la pêche artisanale dans le cadre d'un traitement spécial et différencié. L'objectif est de tenir compte du rôle que cette activité joue en matière de lutte contre la pauvreté et la promotion de la sécurité alimentaire, notamment dans les régions qui en dépendent;

Mesdames et Messieurs

Le Maroc estime que le rôle de l'OMC peut prendre de plus en plus d'importance, non seulement en tant que forum de négociations mais également en tant qu'assureur de la mise en œuvre des accords commerciaux conclus.

L'OMC est aussi appelée à consolider ses programmes d'assistance technique à travers l'initiative de l'aide pour le commerce, notamment sous forme d'appui aux stratégies nationales de développement économique et social par le commerce, établies par les pays concernés.

Il est également important que l'OMC implique davantage la presse, les ONG, les parlementaires, les universitaires et bien sûr nos communautés d'affaires à l'ensemble de ses efforts.

Pour terminer, je félicite les nouveaux Membres qui viennent de rejoindre notre Organisation. Je saisis cette occasion pour vous exhorter à faciliter la tâche aux pays en développement en cours d'accession à l'OMC pour une réelle universalité du système.

A cet effet, je vous propose d'adopter un système de parrainage des pays candidats à l'accession en vue d'assurer la conformité de leurs pratiques commerciales aux normes de l'OMC.